

S.A.R.L. ATM - LEVAGE
1, Rue du Bois Cerdon
94460 VALENTON

MPK06V

Roissy en France, le 24/07/2024

Mémo Véhicule Assuré

Nous vous prions de trouver ci-dessous votre mémo véhicule assuré contenant les informations importantes de votre contrat. Il constitue également une présomption d'assurance pendant les 15 jours suivant la prise d'effet du contrat.

Nous vous recommandons de conserver ce document, dans sa version papier ou numérique, lorsque vous prenez votre véhicule. Il peut vous être utile en cas d'accident.

Votre contrat :

Référence client : **1843**

Numéro de contrat : **22028471704**

Date d'effet : **01 07 2024**

Souscripteur : **S.A.R.L. ATM - LEVAGE**

Adresse :

**1, Rue du Bois Cerdon
94460 VALENTON**

Assureur : **AXA FRANCE IARD**

Adresse :

**313, Terrasse de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX**

Votre véhicule :

Immatriculation : **AMC06913**

Marque et modèle : **-JEKKO MPK06V**

A noter : les remorques de moins de 750 kg, tractées
par ce véhicule, sont garanties en Responsabilité civile.

Nous vous rappelons que tout véhicule doit être assuré. Vous pouvez vérifier que votre véhicule figure au fichier des véhicules assurés (FVA) en vous connectant sur fva-assurance.fr ou en appelant le 01 83 64 32 22.

Si vous vous déplacez à l'étranger, hors Union Européenne, contactez-nous pour obtenir votre carte internationale d'assurance.